

Premières tendances 2^e trimestre 2018

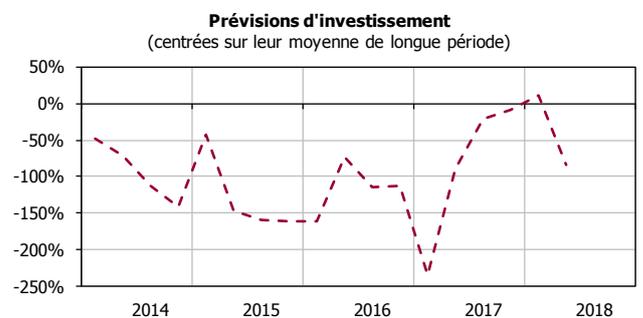
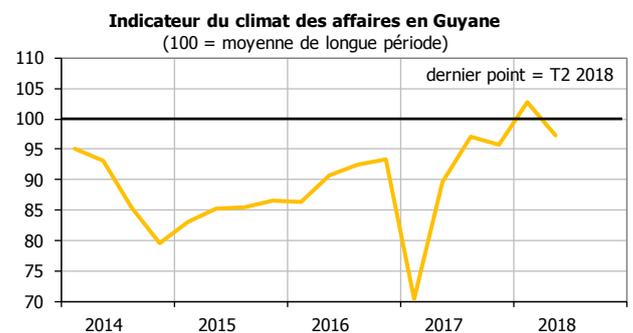
Léger recul de l'indicateur du climat des affaires

LE CLIMAT DES AFFAIRES

La conjoncture montre un signe de ralentissement après avoir connu une amélioration au trimestre précédent. En effet, l'indicateur du climat des affaires (ICA) fléchit de 5,4 points pour s'inscrire à 97,3 points, en liaison avec un certain attentisme quant aux perspectives sur le trimestre à venir.

Toutefois, il reste sur un point haut par rapport à ces dernières années.

Les prévisions d'investissement à un an chutent, et contribuent largement à la baisse de l'indicateur dans un contexte où le carnet de commandes (toujours bien orienté) s'est tassé sur le trimestre.

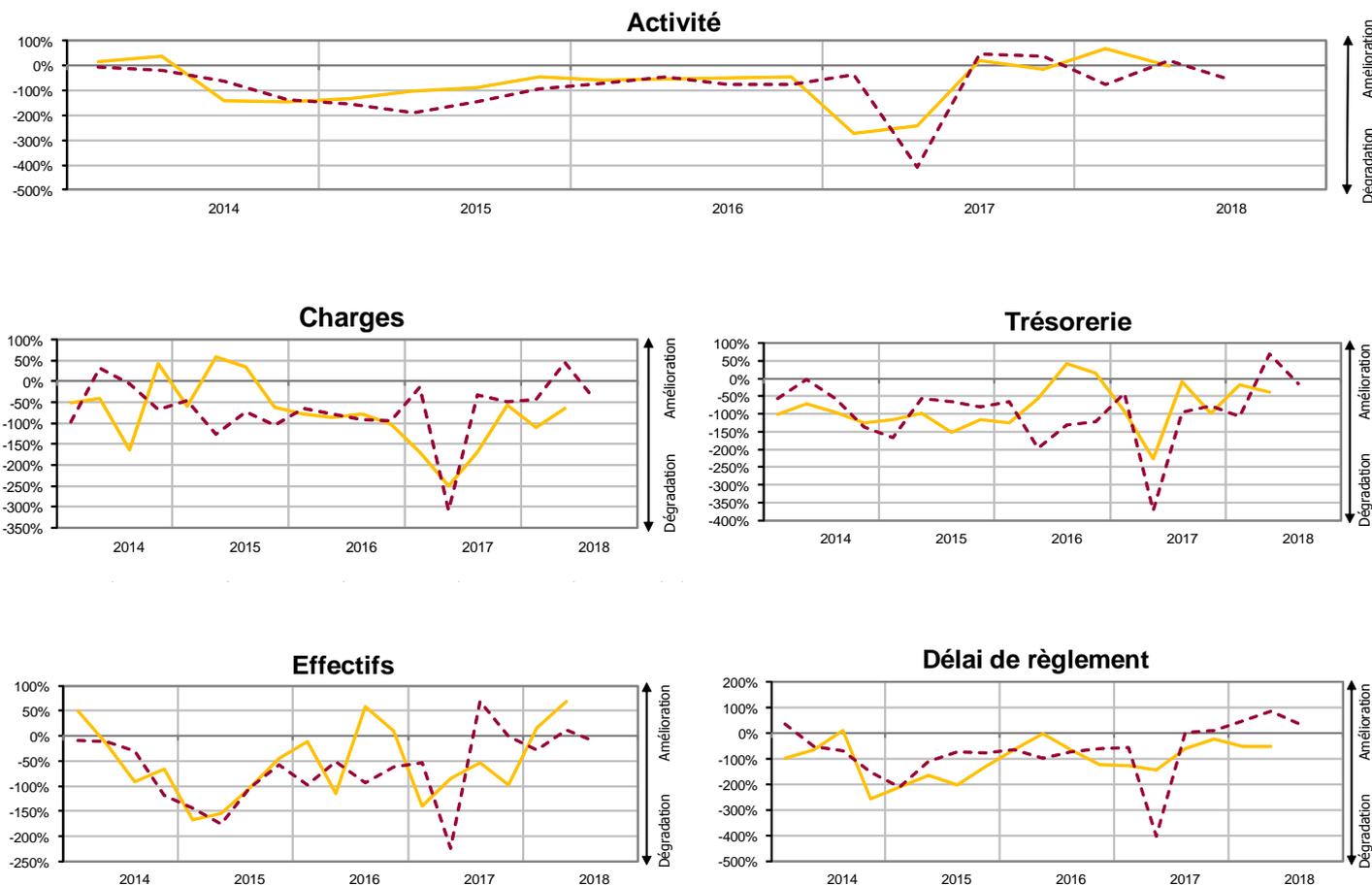


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Au 2^e trimestre 2018, les chefs d'entreprise constatent une dégradation de leurs principaux soldes de gestion (trésorerie, charges d'exploitation), ainsi qu'un certain tassement de l'activité. S'agissant des délais de règlements clients, ceux qui rencontrent toujours des difficultés pour recouvrer leurs créances.

Pour le troisième trimestre, les anticipations des chefs d'entreprise sont mal orientées, avec notamment une crainte sur l'activité.

SOLDES D'OPINION



— Données CVS - - - - Prévisions : soldes centrés sur leur moyenne de longue période

Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM – 2^e trimestre 2018 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie guyanaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, il convient de se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. CARON – Responsable de la rédaction : D. FARDEL

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : septembre 2018 – Dépôt légal : septembre 2018 – ISSN 1952-9619